

Te dis sans crainte parce que chez le maître qui se sent vulnérable d'un certain côté, il y a toujours une inquiétude secrète dont il ne saurait s'affranchir. Prenons pour exemple une circonstance insignifiante en apparence mais qui, se renouvelant tous les jours dans l'enseignement, acquiert, par cette raison même, une importance réelle.

Que deviendra l'exécutant inhabile (et l'on sait que le mécanisme se perd extrêmement vite par le manque d'étude) le jour où il sera prié par l'élève de jouer le morceau qui fait l'objet de sa leçon? Refusera-t-il en alléguant son insuffisance?—Cet aveu porterait une profonde atteinte à ce prestige si nécessaire à l'autorité du maître. S'excusera-t-il par d'ingénieux détours sans avouer son incapacité?—Ces petits expédients peuvent en effet réussir une fois, plusieurs fois même, mais si l'élève soupçonne un jour le véritable motif du refus, il s'étudiera, n'en doutez pas, à faire naître une occasion où il ne sera plus possible de reculer. L'épreuve, on le voit, n'est donc que retardée. Reste à jouer le morceau comme peut le faire un musicien habile, ayant beaucoup travaillé, mais ne travaillant plus. De nouveaux dangers se présentent.

Si votre exécution est insuffisante, ne vous exposez-vous pas à déchoir considérablement dans l'opinion de votre élève? Trouvera-t-il en vous cette irréprochable égalité, cette finesse, cette précision, ces mille choses, en un mot, que vous lui prêchez sans cesse? Dans son inexpérience, il ne tiendra nul compte des qualités, plus solides que brillantes, qui font toute votre force, il admettra difficilement que le manque de travail ait pu amoindrir votre talent, et ne verra dans votre exécution actuelle rien qui lui semble justifier la réputation qu'on aura voulu vous faire à ses yeux.

Un dernier mot sur la situation d'un professeur qui, n'ayant que peu de temps à consacrer à son instrument, dénué, par cela même, l'employer de la manière la plus fructueuse. Ici on ne peut donner que des conseils généraux, en laissant à chacun le soin de décider ce qui lui est applicable.

Si vous vous destinez à jouer en public, si vous désirez vous poser en artiste exécutant, que le mécanisme soit le principal objet de vos études. Soyez pianiste avant tout. Si, au contraire, votre ambition ne se dirige pas de ce côté, si vous ne poursuivez vos études musicales qu'au point de vue de l'enseignement, sans négliger le côté toujours si important du mécanisme, appliquez-vous à devenir musicien de plus en plus. Sachez lire d'une manière irréprochable, que les œuvres des grands maîtres vous soient familières, et que l'élève s'il vous consulte, ne trouve jamais une hésitation dans vos réponses ni une erreur dans vos jugements.

FÉLIX LE CORPPEY,

Professeur au Conservatoire Impérial de musique.

(à continuer)

— L'opinion favorable émise par M. O. Peltier relativement à l'orgue que vient de terminer M. Ls Mitchell pour le collège de Nicolet, reçoit sa confirmation dans les lignes suivantes que nous empruntons d'un compte-rendu de la fête de l'inauguration de cet instrument, publié dans le *Journal des Trois-Rivières* du 22 Janvier dernier.

FETE A NICOLET.

Samedi l'après midi, Monseigneur Thomas Cooke, Monseigneur Louis Lafièche et M. le Grand-Vicaire Olivier Caron partaient pour Nicolet, afin d'assister à l'inauguration de l'orgue qui a été donné au collège de Nicolet par tous les anciens élèves de cette institution en souvenir de la splendide réunion du 24 mai dernier

Dimanche au matin il s'agissait d'inaugurer l'orgue. La grand'messe fut chantée par M. le Grand-Vicaire Caron, Chapelain des Dames Ursulines des Trois-Rivières. Mgr assistait, paré au trône. La chapelle, avec son autel si richement orné, était ravissante de beauté. Les étendards qui flottaient de toutes parts, les ornements des ministres qui se faisaient remarquer par leur somptuosité, le chant régulier des élèves, l'orgue qui jetait à profusion des flots d'harmonie, tout était de nature à élever l'âme vers Dieu et à nous faire comprendre combien la religion sait développer de grandeur et de majesté dans les circonstances qui en réclament.

L'orgue de la chapelle de Nicolet a été construit à Montréal par M. Mitchell. Les sons qu'il produit sont nets, doux, nourris et mélodieux, et l'oreille qui les saisit est complètement satisfaite et n'a rien de plus à désirer sous le rapport de l'harmonie. Sous le rapport de la puissance, ils remplissent parfaitement le local. L'architecture de l'orgue est en rapport avec celle de la chapelle.

Le sermon de circonstance fut prêché par Sa Grandeur Mgr. Lafièche. L'orateur parla sur la musique. Il prouva que son origine est divine et que toutes les voix dans la nature, depuis celle du tonnerre qui gronde sur nos têtes jusqu'à celle du rossignol si pleine d'harmonie, sont des instruments entre les mains de la Providence pour louer Dieu. L'orateur développa ensuite cette pensée que l'orgue est comme un résumé de tous les instruments de musique et comme un composé de toutes les voix de la nature. Puis il ajouta que "si les choses se réglaient d'une manière définitive, il espérait que l'harmonie de l'orgue sera l'emblème de la bonne harmonie qui doit exister entre l'Evêque Diocésain et son Coadjuteur." Il nous est impossible de donner une plus longue analyse de cet admirable discours qui dura une heure et quart et qui ravit tout l'auditoire. Mgr. Lafièche a chanté les vêpres. Il est bien certain que les élèves de Nicolet conserveront longtemps un souvenir bien doux de cette belle fête.

Malgré la tempête affreuse d'hier au matin Nos Seigneurs et M. le Grand-Vicaire Caron sont arrivés en ville hier vers onze heures de la matinée.